



la sécurité sociale



Déploiement de l'offre de service **HELP**
au sein de la région Midi-Pyrénées



Une nouvelle offre de service

HELP (Harmoniser les Echanges avec Les Partenaires) est un dispositif :

- Déployé par les Urssaf en collaboration avec :



- Double objectif : anticipation, accompagnement coordonné.
- Détecte des cotisants en difficulté, propose des dispositifs adaptés, et soumet des dossiers à la Commission d'Action Sociale du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants Occitanie.
- Accessible via l'outil « Démarches simplifiées ».



Présentation
du dispositif
HELP

Help : une prise en charge simplifiée pour les organismes

Les organismes de sécurité sociale qui proposent l'accompagnement Help utilisent l'outil « démarches simplifiées » développé par l'état.

Il met à disposition :

- Un formulaire
- Une plateforme de dépôt de dossiers
- Un espace d'instruction de dossiers

Un questionnaire commun disponible sur le site internet de l'URSSAF composé de 12 questions fermées permettant de repérer les fragilités et de déterminer l'organisme compétent en fonction de la problématique.

La cellule HELP de l'URSSAF est en charge d'orienter la demande vers les organismes partenaires.

Le site Urssaf.fr

[Help - Urssaf.fr](https://www.ursaf.fr)

HELP - L'offre globale de la Sécurité sociale pour vous accompagner dans vos difficultés

Pour les travailleurs indépendants (artisans, commerçants, professions libérales) de Midi-Pyrénées qui vivent des difficultés majeures dues ou non à la crise liée au Covid-19, les organismes de [Sécurité sociale - Urssaf, Caf, Cnam, Carsat](#) - proposent un accompagnement individualisé, unique et accéléré pour apporter des réponses concrètes sur le champ de la santé, des prestations sociales et du recouvrement.

Comment faire ?

C'est simple et rapide :

- Vous êtes ariégeois, remplissez le formulaire de demande d'aide Ariège ;
- Vous êtes aveyronnais, remplissez le formulaire de demande d'aide Aveyron ;
- Vous êtes haut-garonnais, remplissez le formulaire de demande d'aide Haute-Garonne ;
- Vous êtes gersois, remplissez le formulaire de demande d'aide Gers ;
- Vous êtes lotois, remplissez le formulaire de demande d'aide Lot ;
- Vous êtes haut-pyrénéens, remplissez le formulaire de demande d'aide Hautes-Pyrénées ;
- Vous êtes tarnais, remplissez le formulaire de demande d'aide Tarn ;
- Vous êtes tarn-et-garonnais, remplissez le formulaire de demande d'aide Tarn-et-Garonne.

L'Urssaf en lien étroit avec les Caf et Cnam ainsi que la Carsat, étudieront votre situation de manière coordonnée.

Ne restez pas isolés ! Contactez-nous !

La confidentialité de la prise en charge fait partie de notre engagement.

HELP!

Un exemple

Un plâtrier âgé de 50 ans, inscrit depuis 2014 a sollicité l'URSSAF car il rencontre des difficultés financières depuis un accident du travail survenu le 28/09/18. Dans un 1^{er} temps, il a repris son activité partiellement, ses deux salariés effectuant la majorité des chantiers, mais il rencontre toujours des difficultés pour le port de charges lourdes ainsi que pour effectuer des mouvements avec son bras gauche.

Les solutions qui pourraient lui être proposées à réception du questionnaire complété :

URSSAF : La mise en place ou la révision de la durée de l'échéancier, une aide pour la prise en charge des cotisations

CARSAT : Accompagnement dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle (maintien dans l'emploi grâce à l'aménagement du poste de travail, achat de matériel adapté ou un accompagnement à la reconversion professionnelle)

CPAM : Vérification des droits : Indemnités journalières, pension d'invalidité, CMU...ASS Santé : Aide financières pour régler des soins non pris en charge ou avec un reste à charge important...

CAF : Vérification des droits : Allocations familiales, aides financières...

Le dispositif HELP permettra de faire une évaluation globale du besoin avec un accompagnement complet et adapté.



la sécurité sociale



Des questions ?